

2011/3808 - Programmation temps scolaire - temps périscolaire - CEL 2011-2012 (Direction de l'Education) (BMO du 12/09/2011, p. 1836)

Rapporteur : M. FOURNEL Yves

M. FOURNEL Yves, rapporteur : La programmation temps scolaire et périscolaire est effectivement à cette période de l'année un dossier habituel, je ne vous infligerai pas la description de toutes les actions que nous soutenons sur le temps scolaire ou périscolaire.

Je vous rappelle simplement la méthode : il y a fin février un appel à projets en direction des écoles, aussi bien pour le temps scolaire, que le temps périscolaire et nous répondons aux demandes des écoles, en accord avec l'Education Nationale, qui valide, évidemment, pédagogiquement l'ensemble des actions.

Je relèverai simplement des éléments nouveaux cette année, par rapport aux années précédentes : nous avons, par exemple, le développement de l'apprentissage citoyen et raisonné du vélo, avec le passage de l'attestation de la prévention routière pour tous les CM2 de la ville cette année. Monsieur le Maire, nous aurons –nul doute que les Maires d'arrondissement seront heureux d'être avec nous– à donner ces attestations à l'ensemble des enfants à la fin de l'année. C'est tout à fait en cohérence avec la politique de développement des modes doux que nous développons au niveau de la Ville et de l'agglomération.

Le deuxième projet nouveau tourne autour des bibliothèques des écoles, les BCD, où nous avions un dispositif qui commençait un peu à vieillir et cette année nous essayons dans 40 groupes scolaires, des ambassadeurs du livre, sous la forme de services civiques, avec en appui l'Association partenaire de la Ville, la FEVE, qui nous aidera à mobiliser des étudiants autour de cette tâche d'intérêt général.

Ces ambassadeurs du livre nous permettront également, en relation avec mon Collègue Georges Képénékian de travailler avec les bibliothèques de quartier.

Troisième élément fort de cette année, c'est le renouvellement informatique des écoles et le développement des actions autour de la parentalité.

Je ne serai pas beaucoup plus long, sinon pour donner comme chaque année quelques éléments sur la rentrée scolaire, puisque cette année nous avons dû attendre la rentrée pour connaître précisément quelles allaient être les décisions de l'Inspection académique dans de nombreuses écoles.

Au final, le solde entre créations et fermetures sera de -2 pour une population scolaire qui est en augmentation. Cela a donné en apparence une rentrée calme, mais cela se traduit par des augmentations d'effectifs assez généralisées dans les classes et par une nouvelle baisse de la scolarisation des petits en maternelles et nous en connaissons les conséquences, je ne vais pas développer, nous avons déjà eu ce débat.

Voilà ces quelques remarques et je vous renvoie à la délibération pour toutes les précisions chiffrées sur tous les services apportés aux familles en matière périscolaire sur les gardes, sur les études, sur l'accompagnement à la scolarité et les ateliers sportifs et culturels. Nous poursuivons de ce point de vue la mise en œuvre du Projet Educatif Local.

Mme GAY Nicole, Adjointe : Monsieur le Maire, compte tenu de ce que vient de dire Yves Fournel sur la rentrée scolaire, je vous propose de donner à la Direction des Assemblées mon intervention et ainsi nous créons la possibilité de continuer ce Conseil municipal.

« Monsieur le Maire, chers Collègues, rentrée scolaire après rentrée scolaire, les inquiétudes grandissent sur l'état de l'Education nationale et sur l'avenir de nos enfants.

Au niveau national, de la maternelle au lycée, les suppressions de postes continuent : avec 16.000 suppressions par rapport à l'an dernier et 14.000 à venir en 2012, 80.000 postes auront disparus pendant ce quinquennat Sarkozy/Fillon. Dans le Rhône, on enregistre 43 ouvertures, 36 fermetures, 12 maintiens pour des cas où des fermetures étaient envisagées, et 5 annulations d'ouverture : 2.000 élèves et 500 collégiens de plus que l'an dernier, 22 ETP d'enseignants en moins et l'effectif moyen par classe est de 26,8 en maternelle et 23,5 en élémentaire.

A Lyon, le bilan de la rentrée est contrasté :

- en maternelle, on note 9 retraits de classes et 6 créations. C'est l'occasion de rappeler que s'attaquer à l'école maternelle, c'est accroître les inégalités, renforcer l'échec scolaire, exclure dès l'entrée !

- en élémentaire, 11 retraits, 9 créations.

- un poste d'enseignant manque pour une classe mixte CE2-CM1 d'une trentaine d'élèves à l'école primaire Créqui, dans le 6^e arrondissement. Comme l'autre classe de CM1 compte 28 élèves, il n'est pas question d'y répartir les élèves sans maître. Or, il ne s'agit pas d'une absence d'enseignant mais d'un poste qui n'a pas été pourvu. Bien évidemment, à force de supprimer des postes, le non-remplement d'un départ sur deux, on a épuisé le vivier de remplacements.

Je veux rappeler la diminution du nombre de places au concours de professeur des écoles : environ 12.000 postes en 2005, 7.000 en 2009 et 3.000 en 2011. Conséquence prévisible à la rentrée 2012 : un taux de remplacement inférieur à 1 sur 2.

L'autre face cachée de cette réalité concerne les postes « invisibles » : formateurs, remplaçants, maîtres des RASED, réseaux d'aide spécialisés aux élèves en difficulté.

Exemple à Lyon dans le 9^e : on attend encore les EVS, aussi bien administratives que pour le suivi des élèves handicapés. A l'école élémentaire Jean Zay dans le 9^e arrondissement, deux élèves handicapés ne disposent pas de leurs auxiliaires de vie scolaire... L'accueil des enfants de l'aire des gens du voyage voisine (en moyenne une dizaine par an) risque de ne pouvoir se faire faute de place, car un comptage drastique à la rentrée a empêché une création qui aurait donné de la souplesse pour cet accueil. Ce n'est pas grave, ces enfants traverseront l'arrondissement à pied pour se rendre dans une autre école, ce qui va, soyons-en sûrs, grandement favoriser leur intégration scolaire. Citons, pour conclure le récapitulatif de l'Inspection Académique du Rhône en date du 8 septembre. Sous la rubrique « Mesures pour la prise en charge des enfants nouvellement arrivés en France et des enfants du voyage », on trouve : « retrait d'un demi-poste sur la circonscription Vaise-Tassin »... Quelle ironie !

La poursuite du désengagement de l'Etat en direction des collectivités locales va contribuer à renforcer les inégalités et à fragiliser des territoires entiers.

Nous disons qu'au contraire, le caractère national du service public de l'éducation et sa continuité sur tout le territoire, doivent être réaffirmés sans relâche.

A l'heure où cet objectif est remis en cause par le Gouvernement, notre Ville a pour priorité la réduction des inégalités, ce à quoi s'emploie notre Collègue Yves Fournel. Défendons le droit pour tous les jeunes d'accéder dans la proximité à une formation de qualité et choisie. La journée d'action pour l'Education Nationale, prévue le 27 septembre 2011, s'inscrit dans cette logique de résistance au chantier de destruction de l'école publique mené au plus haut sommet de l'Etat.

Je vous remercie de votre attention.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.
(Adopté.)